

LE POINT SUR  
avril 2015 LE MARCHÉ  
DE L'AMÉLIORATION  
ÉNERGÉTIQUE  
DES LOGEMENTS  
2011/2013

20

Public/Privé,  
**AGIR ENSEMBLE**  
pour développer le marché

A partir de 2 études réalisées par :

- OPEN, l'Observatoire Permanent de l'amélioration ENergétique du logement (CAH, BIIS), réalisé à la demande de l'ADEME : une évaluation des volumes et de la qualité des travaux d'amélioration énergétique entrepris.
- L'Observatoire National du Bâtiment : une étude quantitative sur le comportement des artisans de la rénovation énergétique.

## UN MARCHÉ DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE QUI SE MAINTIENT MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE

**L**e marché de l'entretien-amélioration a progressé de 3,5 % en valeur entre 2012 et 2013. Cette augmentation n'a pas profité au marché de la rénovation énergétique puisque, sur la même période, le montant total des dépenses engagées a reculé de 2,6 %. Cette diminution en valeur s'est néanmoins accompagnée d'une légère hausse du nombre de logements ayant fait l'objet de travaux avec impact énergétique (+ 1,3 % par an entre 2011 et 2013).

Globalement, on constate que les niveaux de performance énergétiques se sont maintenus sur la majorité des postes de travaux sur la période 2011-2013. Ce résultat s'explique notamment par des choix d'investissements plus performants (meilleurs rapports efficacité/prix). Il apparaît par ailleurs que la performance énergétique est de plus en plus « embarquée » dans des travaux de rénovation classique.

En 2013, on dénombre 265 000 logements ayant atteint le niveau d'une rénovation très performante<sup>1</sup> énergétiquement, contre 290 000 en 2011, soit un recul de 8,6 %. Parmi ces rénovations très performantes, 65 % ont été réalisées par étapes (et sur plusieurs années). Par ailleurs, et comme pour les années précédentes, la part des rénovations trois

étoiles est plus importante en situation de mutation qu'en situation sédentaire. Si l'on exclut les mutations liées à une mise en location (qui donnent lieu à des rénovations très peu performantes), il apparaît que les mutations associées à l'accession constituent un gisement de première importance en termes d'opportunités de rénovations énergétiques lourdes.

Il apparaît que le prêt bancaire contribue moins au financement des travaux de rénovation énergétique : 31,1 % en 2013 contre plus de 36,2 % en 2011. Ce recul s'explique notamment par la baisse moyenne du montant des travaux et une mobilisation plus importante de l'épargne.

Sur la période 2008-2013, le recours au CIDD recule chez les ménages ayant réalisé des travaux avec impact énergétique. Plus significatif, seuls 7 % des ménages ayant eu recours au CIDD en 2013 estiment que ce dispositif a été un élément déclencheur de leur projet (quel que soit le montant de travaux), contre 23 % en 2010. Le recours à l'éco-PTZ reste quant à lui très faible (moins de 7 %) même s'il connaît une légère augmentation entre 2011 et 2013. L'effet incitatif du prêt est en revanche fort, puisque 44 % des ménages qui l'ont utilisé déclarent qu'il a eu un impact décisif sur le déclenchement des travaux.

1 - Voir page 5 les trois niveaux de rénovations : 3 étoiles, 2 étoiles et 1 étoile.

Du côté des professionnels, l'enquête montre que les dispositifs publics sont mal connus, exception faite du CIDD et du taux de TVA réduit. Le déficit le plus important concerne le dispositif Habiter Mieux : 80 % des artisans ignorent l'existence de ce dispositif et seuls 8 % en ont une connaissance opérationnelle. L'éco-PTZ est connu à près de 60 % par les professionnels mais seuls 40 % sont aptes à l'utiliser. Par ailleurs, 60 % des professionnels interrogés déclarent ne pas connaître le principe d'éco-conditionnalité.

Ces différents constats ont conduit les membres du Club de l'Amélioration de l'Habitat à formuler

plusieurs pistes d'actions pour dynamiser et entraîner le marché de la rénovation énergétique.

Ces réflexions s'articulent autour de 3 axes forts :

- Adapter les dispositifs publics à la logique de la rénovation énergétique « embarquée »
- Promouvoir le chaînage entre les différentes étapes d'un projet de rénovation
- Développer une communication ciblée en direction des professionnels du secteur

Ces axes sont repris et approfondis à la fin de ce document.

## PRÉSENTATION DES MÉTHODOLOGIES

### L'observatoire OPEN :

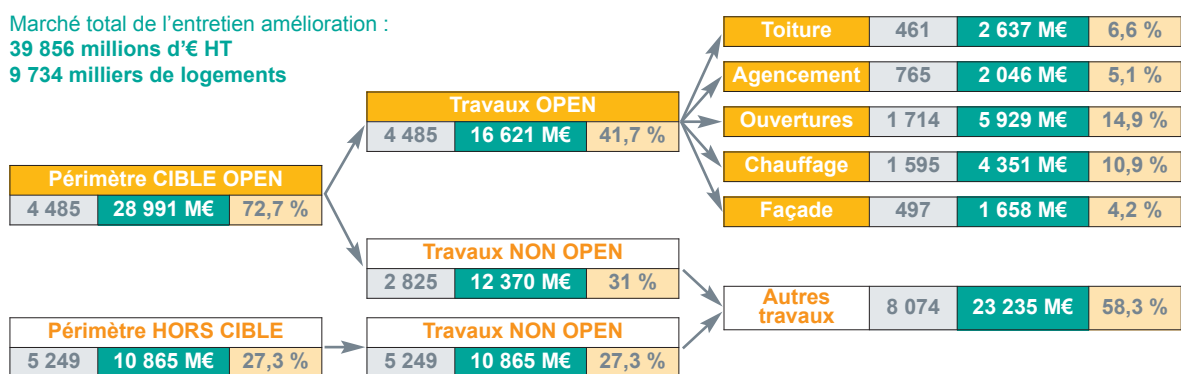
L'étude OPEN est financée par l'ADEME, pilotée et animée par le cabinet d'études BIIS et le Club de l'Amélioration de l'Habitat. Elle est réalisée tous les ans avec une alternance années hautes et années basses (variation de la taille de l'échantillon). Elle repose sur des enquêtes de terrain auprès des ménages ayant réalisé des travaux d'entretien-amélioration au cours de l'année, que ce soit en achat de prestation ou en auto-construction. Le périmètre de l'étude est circonscrit aux 5 postes de travaux les plus

susceptibles d'intégrer la dimension énergétique :

- **Toiture** : charpente, couverture, étanchéité de terrasse
- **Agencement** : cloison, isolation, plâtrerie, chape et plafond
- **Ouverture** : porte, portail, fenêtre, store, volet, véranda
- **Chauffage** : chauffage, eau chaude, ventilation, climatisation
- **Façade** : ravalement, crépis, bardage, isolation de la façade

### Part des travaux de type OPEN dans l'ensemble du marché des travaux d'entretien-amélioration (2013)

Marché total de l'entretien amélioration :  
39 856 millions d'€ HT  
9 734 milliers de logements



Légendes : Milliers de logements concernés | Dépenses HT en Millions d'€ | Parts de marché

CIBLE OPEN : ménages ayant réalisés des travaux de type OPEN. Ces ménages réalisent également d'autres travaux (NON OPEN).  
Travaux NON OPEN : interventions en dehors des 5 postes OPEN (toiture, agencement, ouvertures, chauffage, façade).

Exemple : travaux sur les postes plomberie, cuisine, peinture, ...

NB : les doubles comptes correspondent aux situations où le bouquet de travaux inclut plusieurs postes (au sein du périmètre OPEN ou en dehors de ce périmètre).

### L'enquête de l'Observatoire National du Bâtiment :

2 259 entretiens ont été réalisés au cours du mois de décembre 2013 auprès de professionnels issus

de différents métiers du bâtiment et travaillant dans des entreprises de moins de 20 salariés (qui représentent 97 % des entreprises du bâtiment français selon le rapport Plan Bâtiment Durable) et avec une activité sur le segment de marché de l'habitat.

# CONSTATS ET ANALYSE

## Un nombre croissant de petites opérations

Entre 2011 et 2013, on observe que le montant total des dépenses engagées pour des travaux de rénovation énergétique a reculé de 2,6 % par an en euros courants. Il s'établit en 2013 à 12,8 milliards d'euros<sup>2</sup>. Dans le même temps, le nombre de logements ayant fait l'objet de travaux avec impact énergétique s'est main-

tenu et a même légèrement augmenté entre 2011 et 2013 (+ 1,3 % par an), entraînant mécaniquement une baisse de la dépense moyenne de travaux. Cette baisse s'explique certainement par une conjoncture défavorable qui incite les ménages à reporter les « gros » investissements. La part de chantiers de plus de 10 000 € TTC a d'ailleurs été divisée par deux entre 2008 et 2013, passant de 30 % à 15 %.

Cette situation explique certainement le solde d'opinion négatif des professionnels sur l'activité du secteur.

### Chiffres clés du marché de l'entretien-amélioration

	2010	2011	2012	2013
Marché de l'entretien-amélioration (en millions € HT)	38 400	38 760	38 518	39 856
Marché du périmètre OPEN (en millions € HT)	18 740	15 640	NR	16 621
Nombre de logements rénovés avec impact énergétique (en milliers)	2 384	2 533	NR	2 597
Montant total des dépenses engagées pour des travaux avec impact énergétique (en millions € HT)	14 285	13 490	NR	12 785
Montant moyen des travaux avec impact énergétique (en € TTC)	6 410	5 330	NR	5 210

Si l'on s'intéresse au détail par poste de travaux entre 2011 et 2013 (voir tableau ci-après), on constate que :

- Le poste **Chauffage** connaît une baisse importante depuis 2008 en termes de montant des dépenses engagées, consécutive à la baisse du marché de l'aérothermie. En revanche, le nombre d'interventions augmente légèrement.
- Le poste **Agencement** connaît une baisse aussi bien en montant de dépense qu'en nombre de rénovations. Cela s'explique d'une part par l'essoufflement de la dynamique générée par la prise en charge de la pose de l'isolation intérieure dans le CIDD en 2009 et d'autre part par la progression importante de l'isolation par l'extérieur (qui dynamise en revanche les postes Toiture et Façade).
- Depuis 2008, le poste **Ouverture** connaît une augmentation en termes de nombre de rénovations, mais une baisse des dépenses engagées.
- Le nombre de rénovations sur le poste **Façade** poursuit son augmentation entre 2011 et 2013. Après un léger repli en 2011, le montant des dépenses repart également à la hausse sur cette période.
- Le poste **Toiture** connaît une augmentation en termes de nombre de rénovations et de montant des dépenses engagées sur la période 2011-2013.

### Evolution des interventions ayant un impact énergétique par poste de travaux

	Poste de travaux	2006	2008	2010	2011	2013	Taux de croissance annuel moyen (en %)	
							2008/2010	2011/2013
Dépenses engagées (en millions € HT)	Ouverture	5 880	5 985	5 940	5 485	5 184	- 0,4	- 2,8
	Chauffage	3 920	5 455	3 965	3 520	3 291	- 14,7	- 3,3
	Agencement	1 640	2 055	2 425	2 475	1 980	+ 8,6	- 10,6
	Toiture	1 340	1 320	1 200	1 260	1 525	- 4,7	+ 10
	Façade	-	280	755	750	805	+ 64,2	+ 3,6
	Ensemble	12 780	15 095	14 285	13 490	12 785	- 2,7	- 2,6
Logements concernés	Ouverture	1 394	1 285	1 154	1 200	1 353	- 5,2	+ 6,2
	Chauffage	863	900	851	812	852	- 2,8	+ 2,4
	Agencement	800	720	704	752	620	- 1,1	- 9,2
	Toiture	163	160	133	125	147	- 8,8	+ 8,4
	Façade	-	40	75	82	116	+ 36,9	+ 18,9
	Ensemble*	2 320	2 360	2 384	2 533	2 597	+ 0,5	+ 1,3

\* Les multi-travaux sont comptabilisés plusieurs fois, d'où un total « tous postes » inférieur à la somme des postes.

## Vers une amélioration des niveaux de performance énergétique ?

**M**algré la contraction des budgets dédiés à la rénovation énergétique constatée sur la période de 2011-2013, on observe sur cette même période une amélioration globale des niveaux de performance énergétique des solutions retenues, sauf pour le poste chauffage.

En particulier, le développement du nombre de rénovations dites optimum pour les Toitures et Façades apparait avoir contribué à maintenir la performance énergétique globale.

Plus spécifiquement, on constate que :

- Le nombre d'isolation de toitures n'a pas cessé de progresser depuis 2006, pour atteindre un taux de toitures isolées de 60 % en 2013.
- Bien que la technique de l'isolation par la façade en soit encore à ses débuts, elle progresse depuis 2010 et approche un taux de 44 % de façades isolées en 2013 contre 35 % en 2010.

- Les postes Agencement et Chauffage connaissent une hausse du nombre de rénovations medium (respectivement + 13 et + 4 points entre 2011 et 2013), au détriment des rénovations optimum (respectivement - 1 et - 5 points entre 2011 et 2013). Ces évolutions s'expliquent, pour le poste agencement, par un recours à l'isolation thermique par l'extérieur au détriment de l'isolation thermique par l'intérieur et pour le poste Chauffage, par une baisse des pompes à chaleur (optimum) et une hausse des solutions biomasses (medium).
- Le poste Ouverture connaît une hausse des rénovations medium (près de 65 % des rénovations d'ouvertures en 2013 sont de niveau medium) et une stabilisation des rénovations optimum.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat : d'une part une meilleure efficacité des travaux et des équipements à investissement identique, d'autre part des choix d'investissements plus pertinents.

Table des niveaux de performance des installations

Poste de travaux	Minimum	Medium	Optimum
Toiture	Non isolée	-	Isolée
Façade	Non isolée	-	Isolée
Agencement	1 seule face isolée	2 faces isolées	3 faces isolées
Ouverture	$U_w > 2,0$	$1,4 < U_w \leq 2,0$	$U_w \leq 1,4$
Chauffage	Chaudière gaz ou fioul standard, convecteurs électriques, radiateurs à inertie / à fluide / à accumulation, poêles à bois servant de chauffage principal	Panneaux rayonnants, planchers et plafonds électriques, chaudières basse température, chaudières biomasse, poêles à granulés, chaudières à bois	Pompes à chaleur, chaudières à condensation, solaire thermique, biomasse associé au solaire

## Une performance énergétique « embarquée » dans des travaux de rénovation

**L**a recherche d'économies d'énergie apparait de moins en moins être un facteur déclencheur de la décision de travaux, même lorsqu'il s'agit d'une rénovation énergétique : en 2010, 44 % des ménages ayant réalisé des travaux avec impact énergétique avaient pour objectif premier de faire des économies d'énergie ; en 2013, ils ne sont plus que 24 %.

L'actualité n'est pas étrangère à cette évolution puisque contrairement aux années précédentes, 2013 n'enregistre pas d'augmentation significative du prix de l'énergie. Néanmoins, la raison principale est certainement à rechercher dans l'évolution des mentalités concernant la question des économies d'énergie. Les ménages intègrent désormais ce volet quel que soit l'objectif de leurs travaux. On parle ainsi de performance énergétique « embarquée » dans les travaux de rénovation.



## Des rénovations lourdes et par étapes

### Les niveaux d'aboutissement des travaux

D'après OPEN, la combinaison de plusieurs natures de travaux dans un même logement peut être appréhendée selon les trois niveaux d'aboutissements suivants :

- **3 étoiles** : interventions pour lesquelles l'isolation, la pose d'ouvertures medium ou optimum et la pose d'un chauffage performant medium ou optimum ont été réalisées
- **2 étoiles** : travaux partiels, en complément d'interventions antérieures ou à poursuivre. C'est le cas lorsque l'isolation a été traitée mais pas le chauffage ; ou bien lorsqu'un chauffage medium ou optimum a été posé, mais l'isolation n'a pas été traitée.
- **1 étoile** : travaux dans lesquels la dimension de la performance énergétique n'a pas été réellement prise en compte (ex : toiture rénovée sans pose d'isolation). Ce type de rénovations entraîne l'impossibilité de parvenir au niveau trois étoiles avant le renouvellement des équipements qui viennent d'être posés.

Sur l'année 2013, on dénombre 265 000 rénovations trois étoiles (rénovations les plus performantes énergétiquement) contre 290 000 en 2011, soit un recul de 8,6 % sur la période.

Parmi ces 265 000 rénovations trois étoiles, plus de 65 % proviennent de rénovations deux étoiles. En d'autres termes, les résultats constatés sont majoritairement dus aux rénovations qui s'effectuent par étape. Ce point est capital quand on sait que ce sont quelques 2 millions de logements qui bénéficient chaque année d'une rénovation 2 étoiles et que seule une petite partie d'entre elles passent au niveau 3 étoiles (8 % en 2013). Par ailleurs, le stock de « deux étoiles » a augmenté entre 2011 et 2013.

Comme pour les années précédentes, la part des rénovations trois étoiles réalisée en une seule étape est près de deux fois plus importante en situation de mutation qu'en situation sédentaire (4,8 % des rénovations en situation de mutation, soit 42 000 logements concernés contre 2,5 % en situation sédentaire, soit 48 000 logements concernés). L'acquisition d'un logement est en effet souvent l'occasion de réaliser des travaux de rénovation de grande ampleur. Le marché de l'accession reste donc un gisement de première importance en termes d'opportunités de rénovations énergétiques.

265 000 logements ayant atteint le niveau 3 étoiles en 2013

175 000 rénovations  
2 étoiles passées  
au niveau 3 étoiles  
(soit 8 % du total des  
rénovations 2 étoiles)

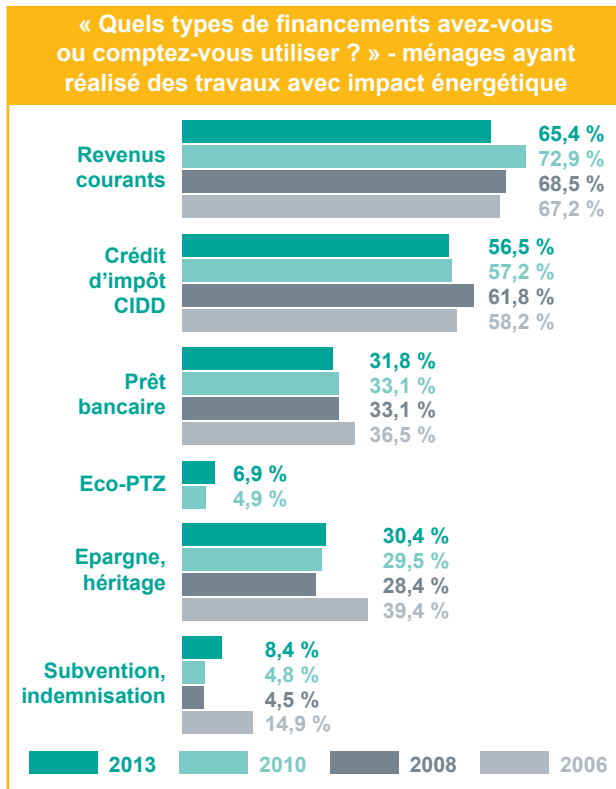
90 000 rénovations  
3 étoiles  
réalisées en une seule  
étape en 2013



## Arbitrage financier des ménages : un repli sur l'épargne et une baisse de l'effet incitatif du CIDD

Entre 2011 et 2013, la contribution du prêt bancaire au financement des travaux de rénovation énergétique a reculé, passant de 36,2 % à 31,1 %.

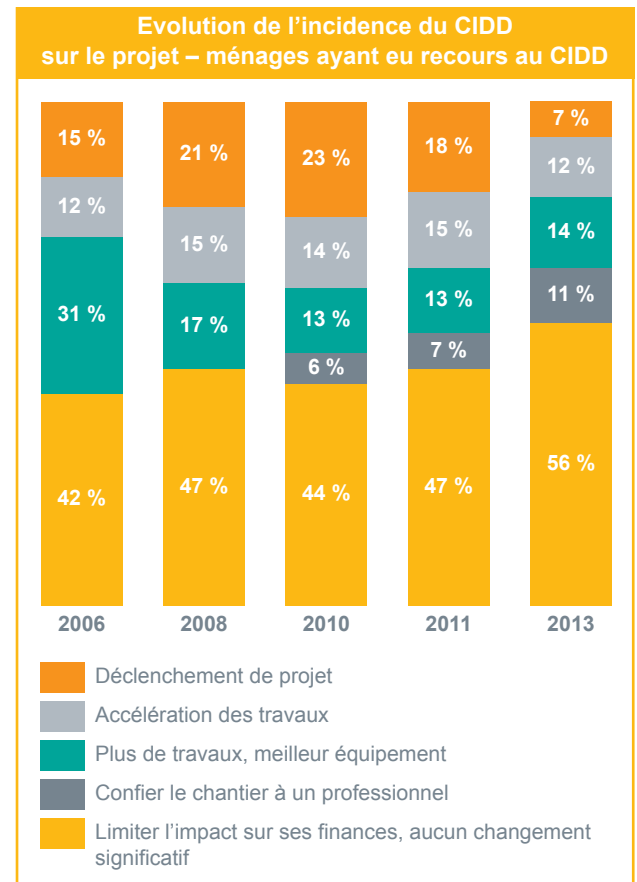
La raison en est double : d'une part il y a moins de gros travaux (effets induits), et d'autre part les ménages sont de plus en plus réticents à s'endetter pour de gros montants. Ce constat est à mettre en parallèle avec l'observation faite dans le cadre d'OPEN 2011 qui indique que l'un des motifs principaux de l'abandon d'un projet de travaux est le refus de contracter un prêt, même lorsque celui-ci est accordé par le banquier. Les ménages priorisent le recours aux prêts pour des achats qu'ils jugent indispensables. De ce point de vue, la rénovation énergétique de l'habitat ne semble pas encore constituer une priorité pour les ménages ! Le développement de la notion de « valeur verte » du logement pourrait certainement contribuer à rendre un peu plus prioritaires les travaux de rénovation énergétique.



Concernant le CIDD, on observe une légère baisse de sa mobilisation chez les ménages qui ont réalisé des travaux avec impact énergétique : ils étaient 61,8 % en 2008 contre 57,2 % en 2011 et 56,5 % en 2013. Ceci s'explique par des taux peu favorables et des modes d'attribution jugés compliqués.

Ces difficultés semblent récemment avoir été prises en compte puisque les taux du crédit impôt sont désormais unifiés (30 % pour tout type d'équipement, y compris pour un seul poste de travaux, ce qui va dans le sens d'une promotion des rénovations par étape).

Plus significatif, seuls 7 % des ménages ayant eu recours en 2013 au CIDD estiment que ce dispositif a été un élément déclencheur de leur projet (quel que soit le montant), contre 18 % en 2011 et 23 % en 2010. L'effet levier du CIDD apparaît donc en net recul. Les évolutions apportées au dispositif peuvent néanmoins modifier cette situation.



Le recours à l'éco-PTZ, quant à lui, est faible, car peu promu par les banques (6,9 % des ménages engagés dans des travaux de rénovation énergétique l'ont utilisé ou comptent l'utiliser en 2013). Cette situation devrait néanmoins évoluer dans le bon sens avec la réforme de novembre 2014 qui prévoit que ce sont désormais les artisans et non plus les banques qui auront la responsabilité de vérifier la conformité des travaux<sup>3</sup>. Malgré un faible taux d'utilisation, l'effet incitatif du prêt est fort, puisque 44 % des ménages l'ayant utilisé déclarent qu'il a eu un impact décisif sur le déclenchement de leurs travaux. Cela s'explique par l'importance du montant moyen emprunté et par l'accès au prêt avant la réalisation des travaux.

## Etude du PREH auprès des professionnels du bâtiment

**Cette enquête présente l'intérêt d'offrir le point de vue des professionnels sur le marché de la rénovation énergétique. Elle permet donc d'avoir une vision nette de l'état de l'offre fin 2013. Elle mesure également la sensibilité des professionnels aux dispositifs publics d'incitation à la rénovation énergétique.**

### Cette enquête fait les constats suivants :

- Le solde d'opinion des professionnels sur l'activité, passée et à venir, du secteur est négatif (avec néanmoins un remontée d'optimisme) : en décembre 2013, il était de
  - 41 points pour les 4 mois précédents et de
  - 22 points pour les 4 mois à venir.
- Cependant, plus que le moral en berne des professionnels, c'est leur très faible connaissance des dispositifs publics que révèle cette étude. Mis à part le CIDD et le taux de TVA réduit, les dispositifs sont très mal connus et la capacité des professionnels à les utiliser est très faible. Le déficit le plus important concerne le dispositif Habiter Mieux :

80 % ignorent l'existence de ce dispositif et 8 % seulement savent l'utiliser. L'éco-PTZ est connu à près de 60 % par les professionnels mais seuls 40 % sont aptes à l'utiliser.

- La communication publique n'a pas réussi à toucher les professionnels : ni le message « *j'éco-rénove, j'économise* », ni le numéro Azur, ni le site internet du guichet unique n'ont retenu leur attention.
- Pourtant, les professionnels sont en attente d'information sur les procédures administratives et financières des dispositifs. Ils sont près de 70 % à s'estimer mal informés sur ces procédures. Il y a donc un enjeu à mettre en place un plan de communication à l'attention des professionnels. Cette communication pourrait passer par les fédérations professionnelles, qui sont les premières sources d'information des acteurs du milieu. Les interlocuteurs publics sont très mal identifiés.
- La labélisation RGE est encore peu attractive, car jugée chronophage et coûteuse, dans un contexte économique qui n'est pas favorable à l'investissement. De plus, 60 % des professionnels interrogés déclarent ne pas connaître le principe d'éco-conditionnalité.

## CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

**L**e marché de la rénovation énergétique est déjà une réalité pour un grand nombre de ménages : plus de 2 millions de rénovations deux et trois étoiles en 2013 pour 12,7 milliards d'euros de travaux investis.

Malgré le tassement du marché observé sur l'année 2013, l'objectif des 380 000 rénovations lourdes par an d'ici 2017 se rapproche (objectif atteint à 70 %, avec 265 000 rénovations 3 étoiles en 2013). Cet objectif paraît d'autant plus accessible que l'on constate une amélioration des solutions énergétiques choisies par les ménages, sans doute en partie due à une offre recentrée sur les produits les plus performants et à des choix d'investissements plus pertinents.

**La dynamique existe donc, mais il convient de l'accentuer.**

Dans le contexte économique actuel, les ménages sont évidemment réticents à investir trop fortement dans des travaux (avec ou sans prêt). De ce point de vue, le CIDD apparaît être un bon outil bien que l'étude mette en évidence un fort effet d'aubaine associé à son utilisation. De son côté, le prêt à taux zéro semble jouer ce rôle d'incitation, mais il est encore trop faiblement mobilisé pour avoir un impact significatif sur les volumes. Les mesures de simplification mises en œuvre récemment vont néanmoins dans le bon sens.

Au-delà de la dimension financière, l'étude montre que les déterminants du passage à l'acte de la rénovation énergétique ne sont pas nécessairement ceux que l'on pouvait imaginer initialement. En particulier :

- **Les ménages privilégient la rénovation par étapes.** En effet, on constate que la rénovation par étapes contribue plus à l'atteinte de l'objectif que la rénovation lourde directe. Ce constat est d'autant plus important que le gisement des rénovations 2 étoiles (1,9 millions en 2013) augmente plus vite que celui des 3 étoiles réalisées en une seule étape. Aujourd'hui, seuls 8 % des rénovations 2 étoiles atteignent le niveau 3 étoiles suite à des travaux complémentaires. **A supposer que ce taux augmente d'un point et ce sont quelques 21 000 rénovations lourdes de plus par an qui seront produites.** Cette tendance à la rénovation par étapes avait déjà été soulignée par le passé par le CAH. Ce constat semble aujourd'hui faire consensus et il convient certainement de faire évoluer la communication et les dispositifs publics de façon à faciliter et accélérer le passage du niveau 2 étoiles au niveau 3 étoiles. La mobilisation des artisans dans ce domaine est certainement une condition de la réussite de la démarche.

- **Les économies d'énergie ne sont pas la clé d'entrée principale d'un projet de rénovation énergétique.** L'enjeu est donc moins d'essayer de susciter des projets de travaux d'économie d'énergie, que d'encourager les ménages ayant déjà un projet de travaux d'y intégrer une dimension énergétique. Le gisement visé est celui des quelques 600 000 rénovations par an qui n'intègrent pas ou peu la dimension énergétique (rénovations 1 étoile). Là encore, il convient certainement de faire évoluer la communication et les dispositifs publics de façon à intégrer cette nouvelle perspective et faire en sorte que tous les projets de travaux soient l'occasion de s'engager dans de la rénovation énergétique. Comme précédemment, les artisans ont certainement ici un rôle majeur à jouer en incitant les ménages à opter pour des solutions plus performantes.
- **La notion de valeur verte se développe et pourrait à terme devenir un déterminant majeur du passage à l'acte.** Cette notion s'inscrit dans une logique de préservation du patrimoine et de retour sur investissement à la vente du bien. Comme rappelé dans la Fabrique écologique, la perte de valeur pourrait aller jusqu'à - 25 % sur certains territoires pour un bien d'étiquette D, E et G ; et la survaleur atteindre + 25 % pour un bien d'étiquette A ou B. Pour mieux appréhender l'importance que les ménages donnent à cette notion de valeur verte, il convient peut être dorénavant de suivre l'évolution de la prise en compte de ce déterminant dans le cadre des prochaines éditions OPEN.

En parallèle de la stimulation de la demande, les études ont également montré que les professionnels ne sont pas convaincus, dans leur grande majorité, par l'opportunité que représente le marché de la rénovation énergétique et qu'ils n'ont pas la connaissance opérationnelle des dispositifs publics d'incitation. Compte tenu du rôle de prescripteur que peuvent jouer les artisans, on ne peut pas se satisfaire de cette situation. Un travail de sensibilisation en direction de ces acteurs est donc à conduire rapidement. L'enquête montre d'ailleurs que les artisans sont en attente de plus amples informations concernant les procédures administratives et financières de ces dispositifs.

L'évolution du contexte législatif va également contribuer à moyen terme à accélérer le passage à l'acte. Le projet de loi sur la transition énergétique prévoit en effet que tous les bâtiments privés résidentiels dont la consommation est supérieure à 330 kWh d'énergie primaire par mètre carré et par an devront avoir fait l'objet d'une rénovation énergétique d'ici 2030. Le projet de loi oblige également de réaliser une isolation par l'extérieur lors d'un ravalement de façade, une isolation de la toiture lors de la réfection de celle-ci et des travaux d'amélioration d'isolation lors de l'aménagement de nouvelles pièces. L'enjeu des prochaines années sera donc d'accompagner la mise en œuvre de cette loi et de s'assurer qu'elle produit bien les résultats escomptés.

#### LE CLUB DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Robert Daussy  
7, rue Vital Foucher - 92370 Chaville  
[www.cah.fr](http://www.cah.fr)

#### CONTACT

Éric Lagandré  
Anah  
01 44 77 40 19

#### Conception éditoriale

ATEMA conseil  
Philippe Bertrand  
01 47 40 61 40